



# Note d'information

## CTC

### Participation des équipes de CTC dans les championnats

**COMMISSION  
SPORTIVE**

[pdt sportive@basketsarthe.org](mailto:pdt sportive@basketsarthe.org)

DATE : 29/05/2017

Diffusion :  
Groupements sportifs Sarthois

Signataire :  
Laurent BAILLY

Règlement additif et modificatif aux règlements fédéraux pour les participations aux championnats départementaux, pré-région et préinscriptions en championnats jeune région.

Dans un même championnat, ou division, pour les clubs membres d'une même CTC :

- Championnats qualificatifs à la région,  
Pré inscriptions aux championnats région jeunes,  
Tous les championnats Seniors masculin et féminin  
Tous les championnats Jeunes Pré région :
  - Soit une équipe engagée en ENT ou IE sous l'entité CTC,
  - Soit chaque club de la CTC peut inscrire une équipe et une seule en nom propre
- Pour les championnats non qualificatifs à la région (Jeunes D2, D3 etc.) :
  - Soit une seule équipe engagée en ENT ou IE sous l'entité CTC et une seule autre équipe d'un club membre de la même CTC dans le même championnat ou division,
  - Soit chaque club de la CTC peut inscrire une équipe et une seule en nom propre
- Une seule équipe engagée en ENT (département uniquement) ou IE sous l'entité CTC par catégorie, en cas de 2 équipes en CTC dans la même catégorie de championnat, ce sera obligatoirement des équipes en nom propre des clubs membres de la CTC. (possibilité d'en inscrire une seconde, uniquement s'il manque des équipes dans les divisions.)
- Aucune passerelle pour les joueurs(es) entre les équipes engagées en nom propre et les équipes engagée sous une entité CTC, en dehors du règlement des licences AS.

Jocelin CORVAISIER,  
Secrétaire Général.

Laurent BAILLY,  
Président de la SPORTIVE

Lénaïc CHARLES,  
Président de la TECHNIQUE